



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
saint-remi.ca

Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro V728-2024-00 intitulé :

« Règlement numéro V728-2024-00 décrétant une dépense de 7 726 000 \$ et un emprunt de 7 726 000 \$ pour l'exécution du projet de mise en place des nouveaux puits numéro 14, 15 et 16 »

Je, M^e Patrice de Repentigny, greffier de la Ville de Saint-Rémi certifie :

- ☞ que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro V728-2024-00 est de 5712;
- ☞ que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 582;
- ☞ que le nombre de demandes reçues est de zéro (0).

Je déclare :

- que le règlement V728-2024-00 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 27 juin 2024.

Me Patrice de Repentigny, greffier

(Article 555 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*)